

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2002)
Heft: 159-160

Artikel: L'énigmatique Catherine de Watteville
Autor: Stürler, Maurice de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'énigmatique Catherine de Watteville



Il n'est sans doute pas inutile, pour le bon éclairage de ce récit, de noter au passage quelques caractéristiques à propos des Watteville. Il s'agit de l'une des familles marquantes du patriciat bernois, représentée parmi les alliances des barons de La Sarraz. Dès le premier quart du XIII^e siècle, apparaissent à Thoune et à Berne des " Wattenville ",

puis la forme " Wattenwyl " s'impose, à côté de laquelle surviendra plus tard la forme française " Watteville ", avec l'établissement en Franche-Comté, et même " Batteville " en Espagne.

Au début du XVI^e siècle, les Watteville furent admis parmi les dix familles patriciennes privilégiées, seules en mesure de présider le Petit Conseil, avec le titre de

" Wohledelfest " (la particule - qui est tout à fait secondaire, bien des familles patriciennes ne l'ont pas ou ne l'utilisent plus - interviendra plus tardivement). Il existe de nombreuses branches, dont des rameaux français, espagnol, anglais et italien. Au moment de la Réforme, les Watteville désireux de demeurer fidèles à leur religion, jugèrent Fribourg beaucoup trop proche ! Des

Peu de personnes se rendant de nos jours à un concert de musique ancienne en la superbe église cistercienne de Bonmont se doutent que le monastère qui y était rattaché vit naître en décembre 1645 une petite fille dont la destinée se trouva mêlée à la trame diplomatique de Louis XIV en Suisse.

titres de marquis furent attachés à des seigneuries possédées en Savoie et en Franche-Comté, alors que le titre de baron prévalait en Espagne. Dans la même lignée que les grands dynastes de Grandson, fondateurs de La Sarraz, les Watteville occupèrent de hautes charges et firent de brillantes carrières en France, en Angleterre et en Espagne.

► Ce préambule pour en venir maintenant à l'extraordinaire et unique portrait de Catherine de Watteville, que le Château de La Sarraz est donc le seul à posséder.

Orpheline à treize ans

La petite Catherine de Watteville, cadette de onze enfants, se singularisa très tôt par des dispositions de caractère dont la hardiesse ne se démentira jamais tout au long de son existence. Esprit aventureux, entreprenant, aux qualités viriles, elle dédaignait toutes les pouponnées de son enfance pour s'emparer ostensiblement des pistolets et de la poudre de ses frères.

Le cadre du château d'Oron succèdera à la vieille demeure des moines cisterciens et c'est sans doute là que Catherine de Watteville vivra les dernières années joyeuses et insouciantes au sein de sa famille : la disparition précoce, dans la force de l'âge, de son père, puis de sa mère, va dès lors fortement influer sur le cours de son existence. Orpheline à l'âge de treize ans, et des revers de fortune ayant fait fondre le patrimoine familial, elle va se trouver à charge d'une parenté dont le principal souci sera de prévoir pour elle une perspective de mariage qui la rangerait dans un cadre social auquel elle n'avait que trop tendance à déroger.

Transbahutée de droite et de gauche, elle passera un temps à Peseux, en Pays neuchâtelois sous domination française, où précisément une péripétie plus tardive l'impliquera au cœur même de son aventureux parcours de vie, comme vous le lirez plus bas.

Elle se trouve un peu plus



Les toits de la vieille ville de Morat, vus des remparts

tard à Morat, où son tuteur la place chez un gentilhomme bernois, un Diesbach marié à une parente de Catherine. Grand homme de cheval, il va l'initier à toutes les règles de l'équitation, et l'élève deviendra bientôt meilleure en selle que son maître.

Duel aux pistolets et à l'épée

Là aussi se place un épisode par lequel Catherine de Watteville fait montre de son exceptionnelle hardiesse de caractère : une Française de haut rang est un jour l'invitée de passage en la maison - grande dame dont Saint-Simon fait l'éloge -, accompagnée de sa dame d'honneur. Cette dernière, jalouse de l'allure dégagée, pleine d'entrain, de gaieté et d'enjouement dont fait montre notre jeune Bernoise, devient agressive au point de lui laisser entendre que sa façon d'être, si peu "rustiquement suisse", fait penser qu'un cavalier français de passage pourrait avoir connu sa mère. La réaction immédiate

de Catherine est de lancer ses cartes à la figure de l'effrontée. S'en suivra un duel aux pistolets et à l'épée. M. de Diesbach ayant précautionneusement retiré les cartouches, il n'en résultera guère de mal, mais cela fit grand bruit jusqu'en France, au point qu'un capitaine des gardes suisses du roi, gentilhomme bernois apparenté au protecteur de Catherine, résolut de faire un séjour à Morat, fort intrigué par une telle bravoure. Il tomba amoureux de la jeune fille et une idylle s'amorça, malencontreusement contrecarrée par LL. EE., la famille du prétendant ayant renoncé au protestantisme au moment de la Réforme. Assurément un épisode marquant pour la jeune patricienne que cet établissement avantageux manqué. Elle en rappelle toute l'amertume dans ses mémoires. Le prétendant, lui, inconsolable, demeurera célibataire.

Des dispositions exceptionnelles

Catherine de Watteville va

ministre de ma cour. Et dans nos assemblées on ne traitait que des matières graves et solides qui me donnaient quelque réputation ". Voilà qui devait singulièrement trancher avec les jeunes Bernoises, rangées et soumises.

Une existence plus rangée d'épouse

La réputation de la jeune duelliste amazone s'étendit à un tel degré qu'un gentilhomme soleurois s'adressa un beau jour à elle, porteur d'une lettre de la reine Christine de Suède faisant part de son souhait de l'avoir auprès d'elle en qualité de dame d'honneur. Autre déception marquante, sans aucun doute, provoquée cette fois par le refus de la parenté de Catherine, réfractaire à un tel établissement auprès de ce personnage ayant abjuré le protestantisme.

Servie par beaucoup d'habileté, de gaieté enjouée et une grande ascendance naturelle, Catherine de Watteville n'en continuera pas moins à rendre de multiples services à de nombreuses personnes attirées par sa notoriété. Pour sa parenté cependant, il était grand temps qu'elle se pliait à une existence plus rangée d'épouse. Dans les idées de l'époque, les 24 ans qu'elle avait en 1669 étaient beaucoup pour une jeune épouse. Aucun patricien ne voulant s'aventurer à épouser une aussi hardie amazone, de surcroît démunie d'une dot confortable, c'est finalement sous la menace qu'on lui couperait les vivres qu'elle fut contrainte, non sans mal, d'accepter une union avec un obscur prédicant, fils du pasteur de l'église française de Berne. Commence alors une surprenante et paradoxale parenthèse, paisible et campagnarde, dans la cure d'un village du Simmental :

Catherine de Watteville se transforme le plus curieusement du monde en une très active fermière, soignant toutes sortes de volailles, s'occupant même d'élevage et s'activant à guérir des paroissiens à l'aide des plantes de montagne. C'est de ce temps de tranquillité que date le seul portrait connu à ce jour : la superbe peinture à l'huile qui orne au château de La Sarraz le fond du grand vestibule ("salle des chevaliers"), toile datée de 1674, signée Théodore Roos, peintre dont on ignore presque tout.

Un tempérament hardi

Bien que vivant en retrait du monde d'avant son mariage, la belle jardinière du Simmental, qui n'a que 29 ans, n'a pas abdiqué sa nature indomptable, qui couve sous la cendre. Son portrait a certainement été peint lors d'un séjour dans quelque gentilhommière d'un parent. On retrouve sur cette toile toute sa superbe aristocratique native, mais s'en dégage de surcroît la spécificité particulière d'un tempérament hardi, téméraire, qui transparaît dans ce visage superbe animé par deux yeux bleus au regard décidé, audacieux et clair, empreint de fermeté. Il se dégage de l'ensemble une impression de grande aisance, une autorité impérieuse, une grande sûreté de soi, tous traits admirablement rendus par cet artiste pratiquement inconnu.

Cinq années plus tard s'achève, par la mort du pasteur lors d'une épidémie de peste, ce curieux épisode contrasté. Veuve sans ressources, l'on se hâta de la remarié, cette fois avec un personnage plus en vue, recommandé par deux baillis

bernois : Samuel Perregaux, greffier de la bourgeoisie de Valangin, dans la principauté de Neuchâtel. Cette modeste magistrature n'était toutefois pas de nature à combler le trop-plein d'ambitions inassouvis de notre héroïne et les circonstances vont bien-tôt confirmer combien elle se sentait de taille à occuper une scène davantage à sa mesure.

Le jeu de la politique et de l'espionnage

C'est ce qui va se produire lorsque Louis XIV recevra de son ambassadeur à Soleure un document dans lequel est désigné le greffier de Valangin - alors sous juridiction des Orléans-Longueville - comme étant des mieux intentionné pour le service de sa Majesté, alors que Berne était fortement divisée entre partisans et adversaires de la couronne de France. Catherine Perregaux de Watteville va dès lors être impliquée dans un autre jeu, plus dangereux, celui de la politique, voire de l'espionnage, pente vers laquelle va l'incliner un sourd sentiment de frustration qui devait assurément habiter cette nature ardente, fière et audacieuse.

Intervient également dans ce mémoire au roi, le capitaine grison Stoppa, agent militaire au service de Louis XIV, son ambassadeur à Berne pour lever des troupes. La candidature du greffier de Valangin n'ayant toutefois pas convaincu sa majesté, Catherine de Watteville entre alors elle-même en scène, par une démarche auprès d'un parent influent à Versailles.

Dans le théâtre des grandes rivalités qui opposaient alors la France, l'Angleterre, la

Hollande et les princes allemands, la Suisse jouait à cette époque un rôle non négligeable. Sur l'échiquier diplomatique, l'ambassadeur de France à Soleure ne pouvait guère compter que sur l'appui, fort incertain, du représentant qu'entretenait la Savoie à Lucerne. Parmi d'autres sujets de mécontentement et d'irritation, Berne, qui dirigeait, avec Zurich, la politique de la Suisse réformée, était fort courroucée par la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV, de son côté, était à cette époque mécontent des Bernois qui lui avaient refusé des contingents de soldats. Un vrai sac de noeuds.

Une correspondance secrète codée

Un nouvel ambassadeur de France ayant été nommé à Soleure, le greffier Perregaux jugea bon de renouveler ses offres de services, en fait plus particulièrement ceux de son épouse, fort utile par ses hautes relations bernoises. Un rendez-vous ne tarda à être pris et Catherine Perregaux fut reçue "avec beaucoup d'égards et de bonté", écrit-elle dans ses mémoires.

Il s'ensuivit une correspondance secrète codée, et Catherine Perregaux de Watteville se montre très active auprès des conseillers bernois favorables au parti français, dont le puissant avoyer d'Erlach. Il s'agissait d'influencer favorablement des interventions au Conseil des Deux-Cents et de contrecarrer les intrigues antifrançaises. Pour plus de commodité, Catherine Perregaux s'installe avec son fils dans une demeure de Berne.

Cette activité d'agent secret va durer l'espace d'une année, jusqu'au jour où une étrange rumeur circule dans les rues de Berne : une femme de l'illustre famille de ▶

Watteville a été arrêtée et emprisonnée, accusée de correspondance secrète avec l'ambassadeur de France. Inconsidérément rassurée par les précautions prises, Catherine de Watteville, surprise par un visiteur, avait négligé de dissimuler une lettre portant le cachet de l'ambassadeur de France, ce que l'on s'empressa de communiquer en haut lieu.

Une invraisemblable série d'interrogatoires

Deux sénateurs du Petit Conseil ainsi que des membres des Deux-Cents, armés et escortés, firent irruption chez elle et l'arrêtèrent. Commence alors une invraisemblable série d'interrogatoires, tout d'abord à l'hôpital de l'Île, puis à la Tour des Prisons - la " Käfigturm " -, l'une des portes du vieux Berne d'aujourd'hui. Dans ses mémoires, Catherine de Watteville s'exprime ainsi : " MM. Daxelhofer et de Jenner, comme principaux juges, s'assirent, mais toujours chapeau bas, ce que j'attribuai à la considération de ma naissance, les deux sénateurs secrets Ernst et Ryhiner, la hallebarde à la main, restèrent debout, ainsi que les huit membres des Deux-Cents, mais ceux-ci sans armes ni chapeaux. On me fit asseoir au milieu d'eux ".

Les complicités de hauts magistrats bernois étant évidentes, on lui fit entrevoir, en échanges d'aveux complets, la libération et des récompenses. Habillement, Catherine de Watteville invoqua sa qualité de sujette d'un prince français, n'ayant fait que promouvoir les bons offices de son mari.

Pour éviter de compromettre de hauts magistrats bernois, effectivement compromis -

c'était flagrant - on lui fit miroiter insidieusement qu'un serment prêté par elle, assurant qu'elle ne soupçonnait personne à Berne, ferait qu'elle serait délivrée de ses chaînes et libérée. Elle répliqua avec justesse qu'en vertu de la législation bernoise, aucune femme n'était en droit de prêter serment. À tel point impressionnés par cette extraordinaire représentante

des Watteville, les juges lui firent alors comprendre qu'on la tenait non pour une femme ordinaire, mais pour une nature énergique et forte, justifiant une exception à la loi.

Suivirent des menaces, " exhortant la prisonnière à se préparer à la confession, qui devrait venir, de gré ou de force ". Très au fait des dessous et des coulisses de la société bernoise, Catherine de Watteville ne se montre pas en reste, passant également à l'attaque.

Soumise à la torture

C'est peut-être dans ces circonstances que la prisonnière, enchaînée par les poignets et les chevilles, soumise à la torture, fait parler de manière éclatante son portrait : figure pâle, passionnée, résolue et hardie ; dans ces moments tragiques de son existence, cette jeune femme de haute naissance a fait preuve d'une singulière force d'âme pour affronter ce qui l'attendait, tenant tête à ses juges.

De ce que les juges ont enfin de compte pu apprendre, rien ne fut révélé publique-



"Conquête du Pays de Vaud par les Bernois". Chronique de Johannes Stumpf, 1548.

ment. Les magistrats sont fortement divisés par des rivalités politiques. Faire des révélations reviendrait à porter un coup à l'État, mieux valait sacrifier leur conscience et non la raison d'État d'une oligarchie dont ils dépendaient. Curieusement, pourtant si excellemment classées, les archives de l'État de Berne ne contiennent aucune pièce de procédure. Des documents dorment-ils encore dans des greniers patriciens ?

La condamnation à la décapitation qui fut prononcée contre Catherine de Watteville fut commuée en bannissement, mansuétude qui trouve son fondement dans la considération des grands services rendus par les Watteville au cours des siècles, et qu'en cette affaire, l'État n'avait subi aucun dommage. S'il y avait eu duperie, la victime en avait été l'ambassadeur de France, déconsidération qui était bien pour plaire au sentiment populaire bernois.

Parvenue à l'âge avancé pour l'époque de 69 ans, retirée à Valangin, Catherine de Watteville dicta ses mémoires à son époux avec pour destinataire le nouvel

ambassadeur de France à Soleure. Sur un vieux mur de l'église collégiale de Valangin, on peut lire son épitaphe, sous les trois demi-vols d'argent des armoiries des Watteville : " Ici repose dans l'assurance d'une glorieuse résurrection le corps de Dame Catherine Françoise de Watteville épouse de Sieur Samuel Perregaux ci-devant Maître bourgeois et ancien d'esglise de Valengin décédée le 21 novembre 1714 âgée de 69 ans. Dieu a son âme ".

Un tableau des attributs des familles patriciennes bernaises fut dressé au XVIII^e siècle : celui des Watteville est " Illustration ".

Le père de Catherine de Watteville avait déploré qu'elle ne fût pas un garçon, " prévoyant qu'il aurait poussé bien loin sa fortune " ; le destin de cette fière nature passionnée, malencontreusement contrarié en une circonstance cruciale par l'étroitesse rigoriste de Leurs Excellences de Berne - empêchant une grande alliance avantageuse - aura, envers et contre tout été marqué jusqu'au bout, à l'instar de Cyrano, par le sceau du panache.

MAURICE DE STÜRLER